

KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

CODE OF CONDUCT

**Le code de conduite de
TSUBAKI KABELSCHLEPP**

TSUBAKI KABELSCHLEPP



CONTENU

01. Signification du code de conduite	4
02. Droits de l'homme	7
03. Santé et sécurité des collaborateurs	8
04. Égalité des chances et équité	9
05. Concurrence loyale et législation antitrust ..	10
06. Corruption, trafic d'influence et blanchiment d'argent	12
07. Propriété intellectuelle, protection des données et traitement des informations confidentielles	14
08. Développement durable et protection de l'environnement	16
09. Sécurité et qualité des produits	17
10. Esclavage, travail forcé, traite des êtres humains, travail des enfants	18
11. Conditions de travail	19

01



SIGNIFICATION DU CODE DE CONDUITE

Le groupe TSUBAKI KABELSCHLEPP mène ses affaires de manière responsable et en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans les pays où il opère et agit donc en toute légalité. La direction du groupe TSUBAKI KABELSCHLEPP s'engage sans réserve à respecter les règles légales et spécifiques à l'entreprise pour agir de manière responsable et conforme à la loi, ainsi qu'à s'abstenir de toute transaction contraire aux principes suivants. Nous attendons la même chose de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux.

En tant que membre du groupe japonais TSUBAKI, notre code de conduite s'appuie sur les valeurs des politiques du groupe TSUBAKI: [tsubakimoto.com/company/group_policies](https://www.tsubakimoto.com/company/group_policies)

PR
IN
CI
PL
ES

02



DROITS DE L'HOMME

Nous agissons conformément aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et attendons la même chose de tous nos partenaires commerciaux.

03



SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

La sécurité et la santé de nos collaborateurs sont une priorité pour nous. Dans l'ensemble du groupe TSUBAKI, nous vivons dans la culture du « Safety-First » qui est exigé par la direction du groupe. C'est pourquoi nous veillons durablement à des conditions et des postes de travail sûrs et sains pour tous les collaborateurs.

04



ÉGALITÉ DES CHANCES ET ÉQUITÉ

Nous traitons chaque individu avec dignité et respect, indépendamment de son sexe, de sa nationalité, de son âge, de sa couleur de peau, de sa religion, de son origine sociale ou de son orientation sexuelle. Nous traitons autrui de manière équitable et adhérons aux principes de l'égalité des chances. Nous ne tolérons aucune discrimination et refusons toute forme de harcèlement moral.

Nous respectons et contrôlons strictement les lois interdisant le travail des enfants. Nous respectons les lois en vigueur sur le temps de travail et refusons le dumping salarial

05



CONCURRENCE LOYALE ET LÉGISLATION ANTITRUST

Nous nous engageons en faveur d'une concurrence libre et loyale et respectons les réglementations nationales et internationales en la matière.

En outre, nous n'entreprenons aucun acte ou accord contraire à la législation antitrust. Nous contrôlons en permanence les éventuelles lois et réglementations relatives aux restrictions commerciales internationales ou aux embargos et nous les respectons.



06



CORRUPTION, TRAFIC D'INFLUENCE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Le groupe TSUBAKI KABELSCHLEPP ne pratiquera ni ne tolérera à aucun moment et sous aucune forme la corruption, l'extorsion, le détournement de fonds ou le trafic d'influence. Nous attendons un comportement identique de la part de tous nos partenaires commerciaux.

Les cadeaux et les gratifications qui sortent du cadre raisonnable et habituel des affaires,

qui enfreignent les réglementations légales et/ou qui sont offerts dans l'attente d'une contrepartie, ne doivent pas être acceptés par nos collaborateurs et ne sont pas non plus proposés à nos partenaires commerciaux.

Nous pratiquons le sponsoring dans un cadre où il existe une contrepartie claire et quantifiable (par exemple, possibilités de publicité).

De même, nous attendons le respect de toutes les lois en vigueur pour éviter le blanchiment d'argent. Nous n'entretenons des relations commerciales qu'avec des clients et des partenaires commerciaux qui exercent une activité commerciale légitime et qui engagent des moyens financiers légitimes.

Afin d'éviter des conflits, les intérêts privés des collaborateurs et les intérêts de l'entreprise sont séparés. Les personnes ou les entreprises avec lesquelles le groupe TSUBAKI KABEL-SCHLEPP entretient des relations d'affaires ne peuvent être mandatées par les collaborateurs à des fins privées que si les conditions habituelles du marché sont respectées.

07



PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE,
PROTECTION DES
DONNÉES ET
TRAITEMENT DES
INFORMATIONS
CONFIDENTIELLES

La propriété intellectuelle et les solutions créatives qui en découlent sont la base de notre succès commercial. C'est pourquoi, dans l'ensemble du groupe TSUBAKI, nous protégeons ce bien immatériel, ainsi que d'autres secrets commerciaux et industriels, contre toute divulgation imprudente ou négligente et nous surveillons de près les informations protégées par des droits d'auteur.

Les données internes à l'entreprise et les informations confidentielles de nos partenaires commerciaux, dont nous prenons connaissance dans le cadre de notre activité, sont soumises à la plus stricte confidentialité. De telles informations ne peuvent être rendues accessibles ni en interne ni à des tiers extérieurs. Nous devons procéder de la même manière avec les données et les informations que nous divulguons à nos partenaires commerciaux.

Nous traitons et protégeons les données sensibles, en particulier les données personnelles, avec le plus grand soin et dans le respect des dispositions légales (RGPD) relatives à la collecte, au stockage et au traitement des données personnelles.

08



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement et l'utilisation parcimonieuse des ressources sont des éléments centraux de la philosophie entrepreneuriale et écologique à l'échelle du groupe.

Le programme environnemental TSUBAKI ECO régit et contrôle les activités de politique environnementale.

09

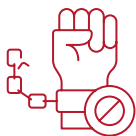


SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

La sécurité et la fiabilité de nos produits constituent une base importante de notre succès. Notre ambition est d'offrir à nos clients des produits irréprochables et de grande qualité.

Notre gestion de la qualité fait partie intégrante de tous nos processus opérationnels. Nous respectons les obligations légales en matière de qualité et de sécurité et nous nous efforçons de les dépasser.

10



ESCLAVAGE, TRAVAIL FORCÉ, TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, TRAVAIL DES ENFANTS

TSUBAKI KABELSCHLEPP ne pratique et ne tolère aucune forme d'esclavage moderne, de travail forcé, de traite des êtres humains ni de travail des enfants et des prisonniers.

Nous, nos fournisseurs et nos partenaires avons le devoir d'éviter toute forme de travail forcé et nous devons prendre des mesures responsables pour le combattre, qu'il s'agisse d'employés permanents, de travailleurs temporaires, d'employés directs ou indirects ou de travailleurs à domicile.

11



CONDITIONS DE TRAVAIL

TSUBAKI KABELSCHLEPP veille à ce que tous ses collaborateurs et collaboratrices bénéficient de conditions de travail équitables et respecte toutes les règles et lois qui régissent le temps de travail et la rémunération. Nous nous engageons à verser des salaires appropriés, basés sur les salaires minimums légaux, les conventions collectives en vigueur, les prestations sociales obligatoires et les accords contractuels.

CONTACT

KABELSCHLEPP FRANCE S.A.R.L.

4, Rue Hippolyte Mège Mouries
78120 Rambouillet

Fon: +33 (0)1 34846365

Fax: +33 (0)1 34848671

E-mail: contact@kabelschlepp.fr
kabelschlepp.fr

La gamme complète des
produits sous

kabelschlepp.fr
